

Québec, le 23 septembre 2013

Monsieur Dominic Tremblay
Maire
Municipalité de L'Isle-aux-Coudres
1026, chemin des Coudriers
Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0

Objet : Projet de stabilisation des berges en bordure de route à L'Isle-aux-Coudres

Monsieur le Maire,

À la suite de la médiation environnementale dans le cadre du projet mentionné ci-dessus, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- 1- Tel que discuté lors de la séance de médiation du 18 septembre dernier, l'emplacement prévu pour ériger une descente d'accès au fleuve, qui serait utilisée tant par les adeptes de kitesurf que par la municipalité, est situé au chaînage 10 + 330 du chemin des Coudriers, à l'endroit communément appelé « le belvédère », lequel terrain appartient à M. Michel Chouinard.
 - a) Pourriez-vous préciser quelles sont les démarches entreprises jusqu'à présent par la municipalité dans son processus d'expropriation au regard de l'acquisition d'une partie de la propriété de M. Michel Chouinard aux fins de construction d'une descente d'accès au fleuve (DT3, p. 42) ?
 - b) Quel est l'échéancier envisagé par votre procureur pour mener à terme cette expropriation ?
- 2- La municipalité de L'Isle-aux-Coudres a-t-elle conclu une entente avec Isle-aux-Coudres Kitesurf en ce qui a trait à leur projet, notamment au regard de la construction d'un bâtiment de service (accueil, vestiaires, toilettes, aires de repos, etc.) ?
 - a) Dans l'affirmative, veuillez déposer copies de cette entente.
 - b) Dans la négative, veuillez préciser si une telle entente est en préparation.
 - c) Est-ce que la municipalité s'est engagée à pourvoir à l'entretien du bâtiment de service en fournissant le personnel requis ?
 - d) Dans la négative, qui assumera l'entretien du bâtiment de service ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le mercredi 25 septembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Si ce délai vous pose problème, veuillez m'en informer par courriel.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission